

## Communiqué de presse

Paris, le 31 août 2007

### **Solly Azar Assurances lance Temporéa, temporaire décès SIMPLISSIME pour protéger ses proches**

Solly Azar Assurances créé et gère depuis 30 ans des produits d'assurances atypiques, originaux et malins. Le courtier grossiste lance Temporéa, contrat de prévoyance permettant d'assurer ses proches en leur garantissant le versement d'un capital pouvant aller jusqu'à 100 000 € (en cas de décès ou de PTIA), préservant ainsi leur autonomie financière. Le versement du capital est garanti quelle que soit la cause du décès (accident ou maladie).

En effet, en cas de décès du chef de famille, la famille est peu protégée : la Sécurité Sociale ne verse aux ayants droit que 3 mois de salaires plafonnés à 8.046 euros\*. Cette somme est largement insuffisante pour permettre à la famille de faire face aux conséquences financières du décès et maintenir son niveau de vie.

La souscription d'un contrat de prévoyance reste donc une nécessité pour protéger ses proches et envisager l'avenir plus sereinement.

#### **Les points forts du contrat**

- Doublement du capital décès en cas d'accident en option
- Une réduction de 20 % sur la prime du conjoint la 1ère année en cas d'adhésion couple
- Aucun délai d'attente : la prise d'effet des garanties est immédiate
- Une protection 24h/24, partout dans le monde
- Versement du capital sous 48h à réception des pièces demandées

*\*plafond 2007*

## Les cibles

Temporéa est particulièrement adapté pour :

- Les familles avec enfant qui désirent garantir l'avenir de leurs proches si l'un des deux conjoints venaient à disparaître prématurément.
- Les jeunes couples sans enfants à l'intérieur duquel l'un des deux conjoints ne travaille pas et se retrouverait sans ressources en cas de disparition du chef de famille.
- Souscripteur âgé de 18 à 64 ans révolu

## Les garanties

Temporéa permet à l'assuré :

- De protéger ses proches quoi qu'il arrive : le capital est garanti quelle que soit la cause du décès ou de l'invalidité, accident ou maladie.
- De préserver l'autonomie financière des membres de la famille : L'assuré détermine le montant du capital décès en fonction de ses besoins de protection : de 10.000 euros à 100.000 euros.
- De protéger l'assuré jusqu'à 70 ans en cas de décès.
- De bénéficier de formalités médicales ultra-allégées : une simple déclaration de bonne santé suffit lors de la souscription quel que soit le montant du capital ou l'âge de l'assuré.
- De choisir librement le(s) bénéficiaire(s) du contrat. Le capital est versé hors droits de succession.

## Exemple tarifaire

Sur la base d'une cotisation annuelle de 10 000 €

Age de l'assuré	Cotisation mensuelle TTC
20 ans	1,75 €
30 ans	1,95 €
40 ans	2,95 €
50 ans	6,25 €



## Le Groupe Solly Azar

30 ans après sa création, Solly Azar est aujourd'hui devenu un Groupe, exerçant ses compétences sur deux métiers, une activité historique de courtier grossiste et, parallèlement, un savoir-faire de courtier services, apporteur de solutions en marque blanche pour des partenaires grands comptes et des courtiers spécialisés :

- **Solly Azar Assurances** regroupe les activités historiques de courtier grossiste (Solly Azar Assurances, Santé et Vie et Risques Spécifiques)
- **Solly Azar Solutions** regroupe les activités de courtier services spécialisé en gestion pour compte de tiers.

En pratiquant ces deux activités complémentaires, Solly Azar est fidèle à sa Vocation: **être créateur permanent et apporteur de solutions simples, originales et pertinentes dans le monde de l'assurance.**

Le Groupe Solly Azar enregistre pour 2006 un Chiffre d'Affaires consolidé de 52,1 millions d'Euros et comprend 430 collaborateurs.

Le Groupe Solly Azar est filiale du Groupe VERSPIEREN 1<sup>er</sup> courtier français indépendant.

### A propos de Solly Azar Assurances

La spécificité de Solly Azar, en sa qualité de courtier grossiste, est de concevoir et placer auprès des compagnies des produits originaux à destination de clientèles ciblées généralement peu ou pas couvertes par les offres standards, avec pour objectif d' " être là où les autres ne sont pas ". C'est ce que l'on appelle une stratégie de " niche ". La signature de Solly Azar, " Assurément différent ", conforte cette position atypique sur le marché, d'assureur de complément. Le sens de l'innovation et de la créativité est reconnu et reste l'un des atouts majeurs de la société.

Solly Azar est aujourd'hui le 2<sup>ème</sup> courtier grossiste français et commercialise principalement ses produits d'assurance à travers un réseau national de 8.000 intermédiaires en assurance.

### A propos de Solly Azar Solutions

Son activité de courtier services permet au Groupe Solly Azar de mobiliser des ressources spécifiques pour le compte de ses clients (MMA, Eurofil, LCL, Toyota Assurances, SwissLife...) de la conception de produits à la gestion des contrats.

Solly Azar Solutions bénéficie d'une expérience de plus de 15 ans dans le domaine de la gestion pour compte de tiers et du savoir-faire du Groupe Solly Azar en matière d'élaboration de produits et d'application des nouvelles technologies à la souscription et à la gestion des contrats d'assurance : ingénierie produit, accompagnement marketing et commercial, vente à distance, plates-formes de gestion et centres d'appels, outils technologiques sur mesure...



Groupe Solly Azar

SAS au capital de 200 000 euros, 353 508 955 RCS Paris.

Société de courtage d'assurances. Siège social : 60, rue de la Chaussée d'Antin, 75439 Paris Cedex 09 n° ORIAS 07 008 500 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)